



PRÉFET DE LA CHARENTE- MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, samedi 20 juin 2026.

1/2

LA CHARENTE-MARITIME EN VIGILANCE ROUGE CANICULE LE PRÉFET ACTIVE LE CENTRE OPÉRATIONNEL DÉPARTEMENTAL

Face à un épisode de chaleur exceptionnel touchant l'ensemble du territoire national, **Météo-France place la Charente-Maritime en vigilance rouge canicule à compter du dimanche 21 juin 2026 à 12h00**. Les températures atteindront 38 à 40°C en journée, avec des nuits particulièrement chaudes, comprises entre 22 et 24°C, ne permettant pas à l'organisme de récupérer.

Compte tenu de l'intensité et de la durée de cet épisode, **Michel Prosic, préfet de la Charente-Maritime, déclenchera le plan départemental canicule et activera le Centre Opérationnel Départemental (COD) en préfecture à compter du dimanche 21 juin 2026 à 11h00**, afin d'assurer un suivi renforcé de la situation et la coordination de l'ensemble des services mobilisés.

UNE VIGILANCE MAXIMALE : CHACUN EST CONCERNÉ

La **vigilance rouge** correspond à un **niveau d'alerte exceptionnel**. Elle implique une mobilisation renforcée des pouvoirs publics mais aussi l'adoption par chacun de comportements adaptés pour se protéger et protéger les plus fragiles.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

- Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif.
- Restez au frais et évitez les expositions prolongées au soleil.
- Fermez volets et fenêtres durant la journée.
- Limitez les efforts physiques aux heures les plus chaudes.
- Décalez vos déplacements lorsque cela est possible.
- Limitez votre consommation d'alcool, facteur aggravant de déshydratation.
- Prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, voisins ou personnes isolées.

Les personnes âgées, les nourrissons, les jeunes enfants, les personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques, ainsi que les travailleurs exposés à la chaleur, sont particulièrement vulnérables. Une attention accrue doit leur être portée.

CONTACTS PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Muriel Tabary-Dumas, Cheffe de service – 06 37 74 87 22
Aurora Turmel, Adjointe à la Cheffe de Service – 06 02 15 77 12
Mél. pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur - CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr





PRÉFET DE LA CHARENTE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2/2

FÊTE DE LA MUSIQUE : PROFITER, OUI... MAIS EN TOUTE SÉCURITÉ

Alors que de nombreuses manifestations sont organisées ce week-end à l'occasion de la Fête de la musique, chacun est invité à adopter les bons réflexes :

- Hydratez-vous régulièrement.
- Privilégiez les zones ombragées et les lieux frais.
- Limitez votre consommation d'alcool ou alternez avec de l'eau.

EN CAS DE MALAISE, AGISSEZ SANS ATTENDRE

Des symptômes tels que des étourdissements, de violents maux de tête, une grande fatigue, des nausées ou des crampes musculaires peuvent traduire un coup de chaleur.

→ Contactez rapidement un médecin ou appelez le 15 (SAMU) ou le 18 (Sapeurs-pompiers).

CANICULE INFO SERVICE : LE NUMÉRO VERT ACTIVÉ

Afin d'informer et d'accompagner la population pendant cet épisode, le Gouvernement a activé le numéro vert national :

☎ 0800 06 66 66 (appel gratuit)

Ce service d'information ne se substitue pas aux secours d'urgence.

En cas de malaise ou de situation préoccupante, appelez immédiatement le 15.

CONTACTS PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Muriel Tabary-Dumas, Cheffe de service – 06 37 74 87 22
Aurore Turmel, Adjointe à la Cheffe de Service – 06 02 15 77 12
Mél. pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur - CS 70000
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr

